

Deezer met fin au tout gratuit de la musique en ligne

Le [partenariat avec Orange](#) n'aura visiblement pas suffi. Et l'arrivée des offres [iCloud d'Apple](#) et Google Music, voire Amazon Cloud Drive, fait planer l'ombre d'une concurrence acharnée. Pression des majors de la musique qui menacent de quitter le bateau? Toujours est-il que Deezer, la plateforme française de diffusion de musique en streaming, a décidé de revoir son modèle en limitant l'écoute gratuite de titres en illimité, signale [l'Espresso.fr](#).

Après avoir décidé il y a quelques mois d'intégrer des publicités entre les morceaux de musique diffusés pour les abonnés non payants, Deezer a décidé de brider cette fois-ci à 5 heures par mois l'écoute gratuite de musique en streaming. Une double peine pour les internautes... Cette nouvelle limitation est un moyen pour la plateforme d'inciter les internautes à basculer vers ses offres payantes Deezer HQ et Deezer Premium, facturées 4,99 et 9,99 euros par mois, selon la formule choisie.

Le but avoué est d'*«accélérer la conversion des utilisateurs les plus actifs vers des offres payantes»*, souligne la plateforme de streaming qui doit en effet pérenniser son business model... et faire rentrer de l'argent dans les caisses. Aujourd'hui, Deezer affiche 14 millions de membres, dont 1,2 million payants, et propose un catalogue riche de plus de 7 millions de titres de musique.

Spotify, concurrent de Deezer et désormais [allié de SFR](#), avait déjà amorcé le même virage il y a quelques semaines. En avril dernier, le service d'écoute de musique en ligne a ainsi décidé de brider ses offres gratuites. Le nombre d'heures d'écoute pour les utilisateurs gratuits est désormais limité à 10 heures par mois, et chaque titre ne peut pas être écouté plus de 5 fois. L'heure de la fin du streaming gratuit semble avoir sonné. Au risque de relancer le retour des échanges massifs illégaux en ligne...